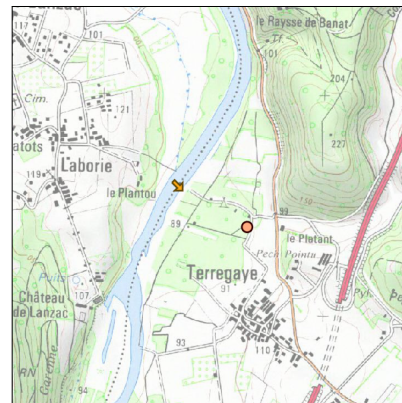
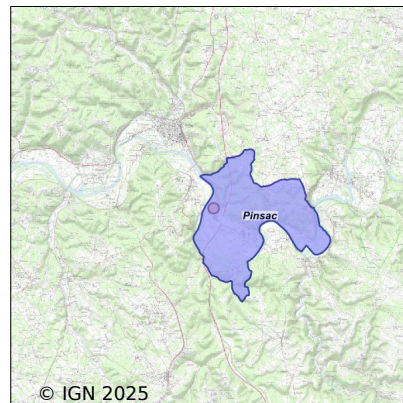


Système d'assainissement 2023

PINSAC (TERREGAYE)

Réseau de type Séparatif



Station : PINSAC (TERREGAYE)

Code Sandre	0546220V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE PINSAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1986
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	45 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique, Lit bactérien, Filtres à sables
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	581 288, 6 419 612 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Dordogne

Chronologie des raccordements au reseau

Raccordements communaux

36% de Pinsac depuis 2002

Observations SDDE

Systeme de collecte

Nombre de raccordes :

Une trentaine d'abonnes dont un camping avec 65 emplacements, ce qui represente en moyenne environ 80 EH.

Fonctionnement :

Le comportement du reseau de collecte n'appelle aucune remarque particuliere.

Station d'epuration

Remplissage :

En moyenne sur l'annee, le remplissage hydraulique est d'environ 185 EH, soit 37 % de la capacite de l'installation, calcule a partir du temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage (debit des pompes : 20 m³/h). Durant 1 mois de l'annee, avec la frequentation du camping, la charge hydraulique peut atteindre 50 % de la capacite nominale soit 250 EH.

La charge organique moyenne des 3 dernieres mesures d'auto-surveillance est de l'ordre de 110 EH, soit 22 % de la capacite des ouvrages. La mesure de 2022 n'est pas prise en compte car les charges paraissent surestimees.

Entretien :

L'entretien des ouvrages est convenable. Le carnet d'exploitation est bien complete.

Fonctionnement :

La qualite du rejet est difficile a securiser et, lors de la mesure d'auto-surveillance, elle ne respectait pas les exigences reglementaires pour les parametres MES, DCO et DBO₅.

On peut cependant noter que les bassins d'infiltrations apportent un complement de traitement qui permet d'assurer la protection du milieu.

Les ouvrages sont vieillissants, les cloisons de separation entre la zone de decantation et la zone de digestion ne sont plus fonctionnelles. De plus, le canal de sortie est fissure et tout leffluent traite ne passe pas par le seuil triangulaire.

D'apres l'expertise, la fissure dans l'angle de l'ouvrage est liee a un probleme de realisation (insuffisance de ferrailage ou defaut de positionnement des armatures) qui peut etre traite par plusieurs methodes decrites dans le rapport (injection, colmatage ou calfeutrement). Dans l'attente de ces travaux, un suivi de l'evolution de la fissure avec une jauge peut etre mis en place. Cet ouvrage semble donc pouvoir etre conserve encore quelques annees.

Auto-surveillance :

La mesure d'auto-surveillance est realisee tous les ans par le SYDED. Les analyses sont effectuees par un laboratoire independant agree.

Pour l'annee 2023, la mesure est jugee representative du fonctionnement habituel de l'installation.

Impact visible sur le milieu recepateur :

Aucun impact visible sur le milieu recepateur car infiltration totale du rejet.

Usages sensibles en aval du systeme d'assainissement :

Pratique des loisirs aquatiques sur la Dordogne.

Sous produits

Production theorique : (ratio : 240 l/EH/an et concentration des boues a 40 g/l)

En absence de la consommation en eau potable, il n'est pas possible devaluer la production theorique.

Production reelle :

La production reelle mesuree a partir des hauteurs de boues dans le decanteur est de l'ordre de 13 m³/an.

Fonctionnement :

Pas évacuation en 2023. Il est toujours conseillé de continuer évacuer les boues sur le lit de séchage pour réduire le volume stocké dans le décanteur digesteur.

Une seule évacuation a été réalisée le 13/10/2022. 7,84 m3 à 254 g/l ont été évacués pour être éliminés en compostage. La quantité évacuée est de 1,99 de TMS.

Il est conseillé de réaliser une évacuation d'environ 10 m3 vers les lits de séchage avant la période estivale.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	27,1 m3/j	36 %			27,1 m3/j	
DBO5	10 Kg/j	33 %	370 mg/l	88 %	1,2 Kg/j	45 mg/l
DCO	18,2 Kg/j	30 %	670 mg/l	77 %	4,2 Kg/j	154 mg/l
MES	6,8 Kg/j		250 mg/l	82 %	1,2 Kg/j	46 mg/l
NGL	3,3 Kg/j		122 mg/l	23,3 %	2,5 Kg/j	94 mg/l
NTK	3,3 Kg/j		122 mg/l	26,3 %	2,4 Kg/j	90 mg/l
PT	0,3 Kg/j		12,2 mg/l	3 %	0,3 Kg/j	11,8 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546220V001>